

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

**Monsieur Fr. TIMMERMANS**

Fonctionnaire délégué

A.A.T.L. – Direction de l’Urbanisme

C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1

**B - 1035 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/réf. : D.U. : 09/pfd/477307  
N/réf. : AVL/KD/XL-2.445/s.541  
Annexe : 1 dossier

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

**Objet : IXELLES. Rue du Collège, 28 (ancien cinéma Monty) - 36.**  
**Construction d’un immeuble de bureaux passif pour la Maison de l’Emploi : plans modifiés.**  
**Demande de permis d’urbanisme – Avis de la CRMS.**

En réponse à votre lettre du 6 août 2013, en référence, reçue le 7 août, votre demande a été portée à l’ordre du jour de la séance de la CRMS du 21 août 2013.

Pour mémoire, la CRMS a déjà examiné une première mouture de ce projet en séance du 30/01/13.

L’avis défavorable qu’elle avait émis à cette occasion était notamment motivé par le fait que le programme envisagé n’était pas adapté aux lieux investis, que l’expression architecturale proposée ne s’intégrait pas au contexte architectural néoclassique de la place et que la conservation des maisons qui bordaient la parcelle où se situait anciennement le cinéma Monty devait être préférée à leur démolition. La Commission avait également souligné la trop forte densité de construction à l’intérieur de l’îlot et avait demandé de revoir le projet à la baisse de ce point de vue.

A l’examen des nouveaux plans joints à la présente demande, la Commission constate que le projet n’a pas beaucoup évolué par rapport aux remarques qu’elle avait émises précédemment. Elle réitère donc son avis défavorable. La DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques complémentaires éventuelles que soulève cette nouvelle mouture du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l’expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.  
- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme O. Goossens.